

La vente est actée!

Et maintenant ?

Après de très long mois d'une attente devenue insupportable, la société CMM va rejoindre le groupe Axel Springer. L'heure est désormais aux réponses et aux engagements.

L'Autorité de la concurrence a validé, le 1er février, la reprise de Concept Multi Media par le groupe Axel Springer. Cela va entraîner une concentration inédite dans le secteur et la constitution d'un monopole privé. On se demande bien à quoi sert une autorité de la concurrence !

Info'Com CGT, syndicat majoritaire chez CMM, demande donc une réunion tripartite avec Axel Springer et l'actionnaire de référence SPIR Communication.

Plus que jamais, nous devons être forts et unis de faire entendre nos exigences. **Les salarié.e.s de CMM exigent des engagements** sur leurs emplois, sur le périmètre de leurs activités, sur leurs droits sociaux et sur pérennité de la société. À défaut, ce sera la porte ouverte aux licenciements, aux synergies, aux mutualisations, à la perte d'acquis pour lesquels nous nous sommes battus depuis de longues années. Personne ne serait à l'abri.

Les salarié.e.s ont pour habitude de faire preuve de détermination dans leur travail, malgré les renouvellements difficiles, la concurrence acharnée, ou encore la toute récente augmentation tarifaire qui a monopolisé l'énergie des commerciaux et des assistantes. Mettons cette énergie au service de notre entreprise et de nos collègues, et faisons front ensemble !

Seloger fait le même métier que nous, mais notre force est différente. Elle est moins celle de l'audience que celle de ses salariés.

Restons attentifs aux propos des nouveaux actionnaires. Plus que jamais, rassemblons-nous afin de les contraindre, pour le bien de notre entreprise, à envisager un avenir serein ET ambitieux pour l'ensemble des acteurs.



Tous les salarié.es doivent se mobiliser pour notre avenir